Communiqué de presse

Paris, le 20 avril 2023

Amundi Private Equity Funds lance Amundi Mégatendances III Evolution, le fonds de 3ème génération de son programme d'investissements sur la thématique des mégatendances

Amundi Private Equity Funds, filiale du leader européen de la gestion d'actifs et pôle de gestion dédié au Capital-Investissement au sein d'Amundi Actifs Réels, annonce le lancement du Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) axé sur les Mégatendances : « **Amundi Mégatendances III Evolution** ».

Amundi Private Equity Funds a une expérience éprouvée en la matière, comme en témoigne le fort succès des deux millésimes précédents « Amundi Private Equity Mégatendances I & II », avec une levée totale de près de 850 millions d'euros et 25 entreprises accompagnées.

Le lancement de ce nouveau fonds s'inscrit dans la continuité d'une thématique créatrice de valeur. En effet, sa stratégie d'investissement se concentre essentiellement dans des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des petites et moyennes entreprises (PME) européennes non-cotées, majoritairement françaises, portées par une ou plusieurs des cinq mégatendances mondiales : la technologie, les évolutions sociétales, l'environnement, les mutations économiques et la démographie. Ces tendances agissent comme des forces transformatrices de long terme et des leviers de croissance importants pour les entreprises.

Le fonds « Amundi Mégatendances III Evolution » recherchera la réalisation de plus-values par des prises de positions minoritaires actives dans les PME et ETI non-cotées, principalement françaises. L'ensemble des investissements sera réalisé dans le cadre d'opérations de capital développement ou de capital-transmission. Les PME et ETI sélectionnées devront réunir un certain nombre de caractéristiques très précises : être situées dans l'UE, bénéficier de l'impact d'au moins l'une des 5 mégatendances, présenter des fondamentaux financiers solides, porter un projet de croissance cohérent

Pour ce nouveau millésime du programme d'investissement Mégatendances, le ticket moyen unitaire par entreprise est compris entre 20 et 50 millions d'euros.

Proposé aux clients particuliers, le FCPR Amundi Mégatendances III Evolution est éligible au CTO, au PEA-PME, au PER Compte titres et en assurance-vie. Le fonds est notamment distribué dans nos réseaux partenaires LCL et Crédit Agricole, jusqu'au 27 Juillet 2024.

« Amundi Mégatendances III Evolution » bénéficie du « Label Relance », ce qui permet aux investisseurs de donner du sens à leur placement, en contribuant au financement de projets d'avenir dans l'économie française et générant un impact positif de proximité.

« Fort du succès rencontré par les deux premiers programmes d'investissements Mégatendances I & II, nous lançons aujourd'hui Amundi Mégatendances III Evolution. Le lancement de ce nouveau fonds confirme la volonté d'Amundi de poursuivre sa dynamique dans les marchés privés, l'une des priorités de son plan stratégique 2025 présenté en juin 2022. Dans le contexte actuel, ce nouveau fonds, articulé autour des mégatendances mondiales et adossé au label Relance, permet aux investisseurs de participer à la relance économique du pays et de l'UE », déclare **Stanislas Cuny, Directeur Général Délégué d'Amundi Private Equity Funds.**

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux[1], Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 900 milliards d'euros d'encours[2].
Ses six plateformes de gestion internationales[3], sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.
Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 400 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com

Amundi Actifs Réels regroupe l'ensemble des expertises en immobilier, dette privée, private equity et infrastructures. Forte de plusieurs décennies d'expertise sur les marchés privés, Amundi facilite l'accès des investisseurs institutionnels et des particuliers aux actifs réels directement ou indirectement. Avec 66,3 milliards d'euros sous gestion[4] investis dans plus de 1800 actifs dans 16 pays européens, Amundi Actifs Réels s'appuie sur 250 professionnels répartis dans sept centres de gestion principaux à Paris, Londres, Milan, Luxembourg, Barcelone, Madrid et Dublin.

Contacts Presse:

Agence Rumeur Publique
Taline Sarkissian – 06 13 36 70 23
amundi@rumeurpublique.fr

Amundi
Daniele Bagli – 01 76 32 75 16
daniele.bagli-ext@amundi.com

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une

[1] Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2022 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2021
[2] Données Amundi au 31/12/2022
[3] Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo
[4] Données Amundi au 13/02/2023

recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Préalablement à la remise du bulletin de souscription du FCPR, les règlements et DIC du FCPR devront être remis à l'investisseur conformément à la réglementation. Ces documents sont en libre accès sur le site www.amundi.fr ou sur simple demande au siège social de Amundi Private Equity Funds.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Il appartient à toute personne intéressée, préalablement à tout investissement, de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque produit. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter un conseiller professionnel afin de déterminer si un tel investissement convient à leur profil et ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement sur les informations contenues dans cette vidéo.

Cette vidéo n'est pas destinée à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que définis par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus des Fonds décrits dans cette vidéo.

Amundi Private Equity Funds n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans cette vidéo. Cette vidéo n'a été revue ou validée par aucune autorité de tutelle.

Cet investissement présente un risque de perte en capital. Le capital investi dans ce produit n'est pas garanti.

Le FCPR Amundi Mégatendances III Evolution est un fonds de droit français autorisé à la commercialisation en France par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 27/01/2023 sous le N° FCR20230002.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

Amundi Private Equity Funds : Société Anonyme au capital de 12 394 096 €. Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75730 PARIS Cedex 15. N° Siren 422 333 575 RCS Paris. Société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le n° GP 99 015.